

Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique

In: Langue française. N°60, 1983. pp. 30-41.

Citer ce document / Cite this document :

Pohl Jacques. Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique. In: Langue française. N°60, 1983. pp. 30-41.

doi : 10.3406/lfr.1983.5173

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1983_num_60_1_5173

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA PHONOLOGIE DU FRANÇAIS PARLÉ EN BELGIQUE

Phonologie et frontière

Celui qui franchit la frontière franco-belge, en n'importe quel point, remarque une différence d'« accent ». Il s'agit d'un fait indéniable, immédiatement perceptible, mais dont il est difficile d'analyser toutes les composantes. Le Parisien ou l'habitant des départements du nord qualifient de « belge » assez indistinctement cet « accent » qui les surprend au premier abord. Symétriquement, le Belge identifie en général le « Français », plus rapidement peut-être encore, à sa façon de parler. Pour lui, à vrai dire, trois « accents » se partagent en gros la France : l'« accent français » proprement dit (« pincer son français » est l'équivalent belge de « parler pointu »), l'« accent du Midi » et l'« accent alsacien ».

On pouvait présumer qu'une étude phonologique confirmerait ce « statalisme », si on appelle ainsi tout fait linguistique, observable dans un pays, et dont une des lignes d'isoglosses coïncide avec au moins un tronçon important d'une frontière politique. Or si, pour la « computation » comme pour une partie non négligeable du lexique courant, la frontière constitue bien un filtre ou un barrage (cf. Jacques Pohl, « Le français qui se parle à Saint-Mard... »), il est paradoxal de constater qu'il n'en est pas de même pour la phonologie.

Une enquête – à vrai dire limitée – faite en 1975, auprès de lycéens de Virton, Longuyon, Mouscron et Tourcoing permet de présumer que les systèmes phonologiques s'y opposent moins entre États qu'entre une zone lorraine rurale et une zone picarde industrielle. Seuls, peut-être, seraient plus particulièrement « belges » :

1. Une neutralisation par assourdissement des consonnes sonores finales (*marge* et *marche*; *image* et *i(l) mâche*; *douze* et *douce*).
2. Une nasalisation de /ɛ:/ dans la syllabe finale, par assimilation régressive, avant n (*laine*, *peine*, *scène*, *vaine*, avec [ɛ:]); cf. Jacques Pohl, « Phonologie et frontière »).

Comme le montreront les pages qui suivent, ces deux traits sont effectivement parmi les plus caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique. Mais il est assez étonnant d'observer que le second ne s'entend presque jamais dans la région de Virton (Gaume) ou, en tout cas, beaucoup moins souvent que dans le reste de la Wallonie et à Bruxelles.

Trois enquêtes à Bruxelles

Le questionnaire André Martinet de 1941, légèrement modifié pour tenir compte du « fait belge », a été proposé plusieurs fois à des étudiants de Bruxelles : Bruxellois, Wallons, Flamands francophones, Flamands de langue maternelle flamande. (Rappelons que « flamand », terme peu scientifique, désigne couramment les variétés, dialectales ou non, du néerlandais parlé en Belgique ou en France.)

Les deux premières enquêtes ont été faites en 1961 par Jacques Pohl (Université Libre de Bruxelles, alors bilingue, et École Normale de l'État); la troisième, en 1977, par Ginette Gros Lambert (Université Libre de Bruxelles, redevenue unilingue).

Les résultats de ces enquêtes (qui n'ont pas été publiés) ne donnent qu'une image imparfaite des systèmes phonologiques, pour diverses raisons :

1. Les réponses – presque toujours écrites – ont été enregistrées telles quelles, sans être confrontées aux usages réels;
2. Presque tous les étudiants se destinaient à enseigner le français : ils ont pu se faire des illusions sur eux-mêmes et se laisser influencer par les prescriptions du « bon usage »;
3. Encore proches des études secondaires, où tant d'heures sont consacrées à l'étude de la langue écrite, ils n'ont pas toujours pu se dégager de certaines suggestions fallacieuses de l'orthographe.

Cependant, ces réponses montrent bien que la grande majorité des étudiants présentent la plupart des traits phonologiques décrits ici comme les plus caractéristiques du français parlé en Belgique.

Il serait hasardeux de comparer trop étroitement les pourcentages de 1961 et ceux de 1977, qui sont d'ailleurs largement concordants. Ils permettent toutefois de juger probable un léger recul de l'opposition /ɛ/ – /œ/ : en 1961 (U.L.B.) deux étudiants seulement, de mère ou de père français, sur 62, ne maintenaient pas sans effort la distinction, alors qu'en 1977, sur 40 réponses, six manifestaient au moins une tendance à la confusion (1 : conf.; 1 : conf. seulement pour *brun-brin*; 4 : « effort »).

L'enquête de 1982

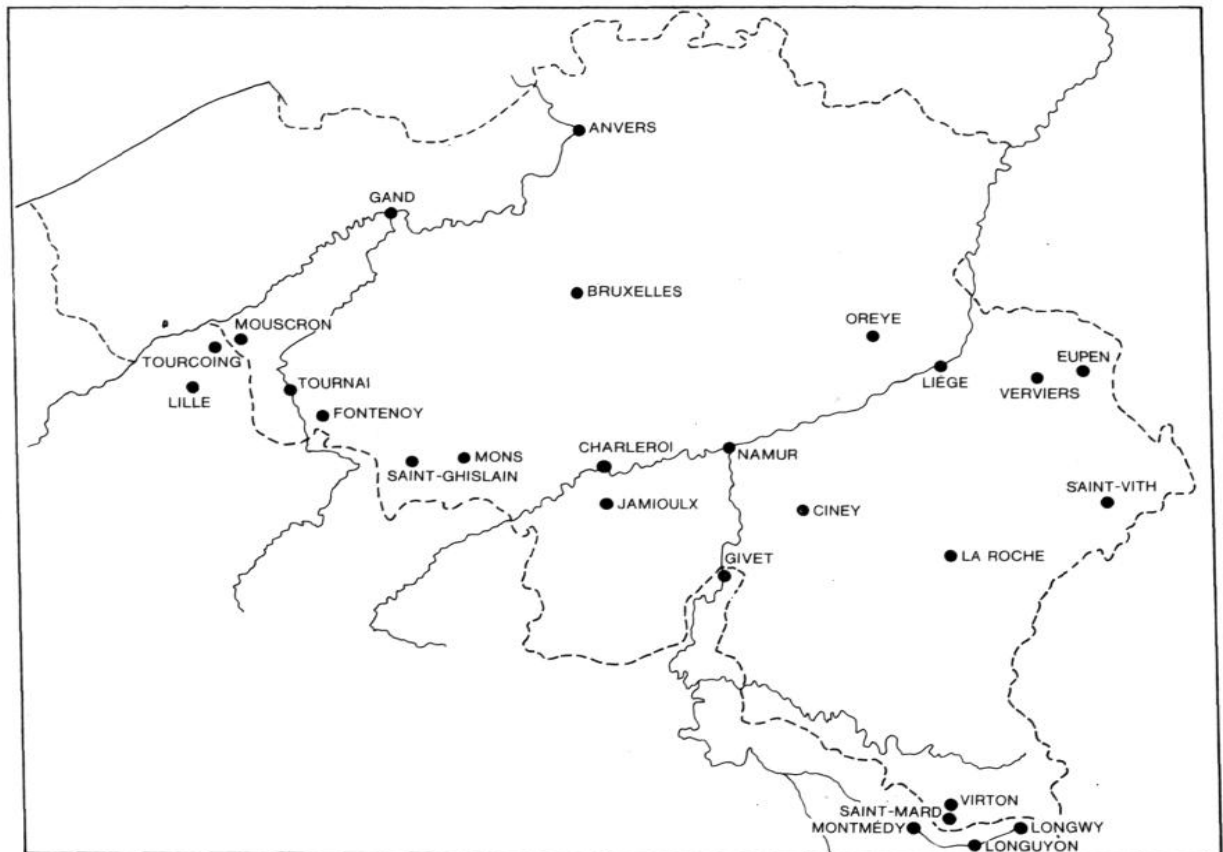
En 1982, j'ai mené une enquête aux mailles larges.

D'une part, j'ai eu l'occasion d'observer pendant plusieurs mois le

parler d'une Gaumaise âgée; mais, n'allant jamais au-delà de conversations très discrètement dirigées, je me suis gardé de lui dire que je m'intéressais à son langage.

De l'autre, oralement ou par écrit, j'ai interrogé plusieurs collègues sur leurs habitudes phonologiques, sur celles de leur région et, quelquefois, sur celles de leur femme. Tous ces collègues sont des docteurs ou des licenciés en philologie romane (sauf Éric Buysens, angliciste); la plupart enseignent ou ont enseigné la linguistique française dans une université; quelques-uns sont dialectologues. Tous, en tout cas, sont assez avertis en matière de phonologie pour que leurs réponses méritent confiance.

Qu'ils veuillent m'excuser si les pages qui suivent ne reprennent qu'une partie des renseignements qu'ils m'ont fournis : je trouverai sans



doute une autre occasion de faire connaître celles de leurs observations qui sortent du cadre étroit de ce court article.

En me fondant sur les résultats, même sujets à critique, des enquêtes précédentes, je n'ai retenu qu'une partie des traits qui m'ont paru caractéristiques : les plus fréquents, les plus constants ou les plus distincts, globalement, des observations « parisiennes » d'André Martinet et d'Henriette Walter (cf. notamment, Henriette Walter, *La dynamique...*).

Sans être très nombreux, les informateurs ou les témoins le sont assez, on le verra, pour couvrir la Belgique française d'un quadrillage suffisant.

Il importe de noter que seul aura été pris en considération, en principe, l'usage courant, celui des conversations familières ou familiales, et non le langage attentif ou surveillé des conférences, des cours ou de la lecture à haute voix.

Les informateurs ou témoins

1. M^{me} GLR, 1912, Harnoncourt. N'a pour ainsi dire jamais quitté la Gaume (région belge de dialecte lorrain roman, proche de Montmédy, Longuyon, Longwy). Études primaires dans son village natal. Veuve d'un boulanger; vit à Saint-Mard. Parle gaumais et français mais, aujourd'hui, beaucoup plus souvent le français. *Père* : maçon gaumais. *Mère* : parlait gaumais et français, comprenait le patois « platt-deutsch » de ses parents.

2. Irène Lavallé (M^{me} Jacques Pohl), 1911, Saint-Mard (village faisant partie aujourd'hui de Virton). Études primaires et secondaires en Gaume. Licenciée en philologie romane de l'université de Bruxelles. Mémoire de licence sur le patois de Saint-Mard, qu'elle comprend sans le parler. Vit à Bruxelles depuis 1945. Professeur de lycée honoraire. Fréquents séjours à Saint-Mard. *Père* : conducteur de locomotive. *Mère* : ancienne couturière. Les parents parlaient gaumais entre eux, mais français à leurs enfants.

3. Jacques Pohl, 1909, Saint-Ghislain (près de Mons). Études primaires en France et à Saint-Ghislain. Études secondaires à Mons et à Bruxelles. Études de philologie romane à l'université de Bruxelles. Professeur honoraire de cette université. Vit à Bruxelles, non sans interruptions, depuis 1925. Incapable de suivre une conversation dans une autre langue que le français, mais a un peu parlé le patois picard de Saint-Ghislain à l'école primaire, et comprend le gaumais. *Père* : ingénieur saint-ghislainois. *Mère* : Bruxelloise, fille d'ingénieur.

4. Pierre Ruelle, 1911, Pâturages (dans le Borinage, près de Mons). Études primaires et secondaires dans la région. Philologie romane à l'université de Bruxelles. Professeur honoraire de cette université. Médiéviste et dialectologue. Habite Mons. Outre le français, parle couramment le borain. *Père* : cordonnier. *Mère* : sans profession. Les parents parlaient borain et français.

5. Marguerite De Jonge (M^{me} Pierre Ruelle), 1910, Gand. Études

primaires et normales en néerlandais et en français. Parle couramment les deux langues et assez couramment l'anglais. Habite Mons. *Père* : dessinateur industriel, bilingue. *Mère* : parlait couramment le flamand et assez couramment le français.

6. Éric Buysens, 1900, Gand. École maternelle et école primaire en néerlandais. Études secondaires et universitaires à Bruxelles. Docteur en philologie germanique (anglais). Professeur honoraire de l'université de Bruxelles. Vit à Bruxelles et dans le Brabant wallon. Veuf d'une Parisienne. *Père* : bilingue (français-flamand). *Mère* : Française (Saône-et-Loire).

7. Willy Masquelier, 1929, Fontenoy. Habite Tournai, non sans quelques interruptions, depuis 1936. Licencié en philologie romane. Mémoire de licence sur le patois picard de Fontenoy (dirigé par Pierre Ruelle). Préfet des études d'un collège. *Père* : instituteur. *Mère* : sans profession. Les parents, comme toute la famille, parlaient ou parlent le français et le patois local.

8. Willy Bal, 1916, Jamioulx (au sud de Charleroi). Docteur en philologie romane. Professeur à l'université Lovanium (Zaire actuel), puis à l'université de Louvain. Nombreuses publications sur le wallon de Jamioulx, où il vit, ainsi que sur le français d'Afrique et ses rapports avec le portugais. Poète dialectal.

9. Anita Lefèvre (M^{me} Willy Bal), 1922, Montignies-sur-Sambre. Diplôme de régente ménagère (professeur d'économie domestique). Parle le français et le wallon. Habite Jamioulx.

10. René Poupert, 1926, Natoye (entre Namur et Marche, près de Ciney). Études primaires et secondaires dans la région et à Namur. Philologie romane à l'université de Bruxelles. Professeur à l'université de Mons (département des sciences du langage). Nombreuses études sur la sémiotique et sur la littérature portugaise. Habite Ciney. *Père* : instituteur. *Mère* : infirmière. Tous deux d'origine liégeoise.

11. Léon Warnant, 1919, Oreye (près de Liège); depuis 1947, habite Liège. Deux ans à Paris (Sorbonne, Institut de Phonétique, École Normale supérieure). Professeur à l'université de Liège. Nombreuses publications sur le wallon d'Oreye (Hesbaye), sur la linguistique française et, notamment, sur la prononciation du français.

12. Fernande Peetermans (M^{me} Léon Warnant), 1919, Mornimont, mais a toujours vécu à Rocourt (Liège), puis à Liège. Études moyennes, cours de musique, chant, piano, diction.

13. Jean-Marie Klinkenberg, 1944, Verviers (entre Liège, Aix-la-Chapelle et Spa). Études primaires et secondaires dans la région. Philologie romane à l'université de Liège. Études complémentaires à Valladolid. Chargé de cours associé à l'université de Liège. Habite Verviers. Bilinguisme wallon – français assez passif. *Père* : peintre en bâtiment, puis patron d'entreprise; artiste. *Mère* : fleuriste, puis ménagère. Les parents parlent le français et le wallon.

Les caractéristiques retenues

Seuls, répétons-le, seront étudiés ci-après les traits phonologiques qui ont paru les plus caractéristiques de l'ensemble des variétés du français parlées en Belgique.

Parmi les observations qui auront été laissées de côté, quelques-unes auraient sans doute aussi pu être choisies comme « caractéristiques » (par exemple, la rareté des consonnes géminées, dans l'usage courant, quand il n'y a pas de « suture monématique »; cf. Henriette Walter, *La dynamique...*, chap. XIV; les oppositions lexicales de certains monosyllabes : *les* ~ *lé*, *lez*; *des* ~ *dé* et, généralement, *dès*; *tes* ~ *T*; *ces* ~ *C*), d'autres ne semblent guère différencier les deux pays (par ex., la « confusion en [nj] » : *vous peignez* → *vous peinez*; cf. Henriette Walter, *ibid.*, p. 395; la double graphie d'un anthroponyme – *Frankignoulle*, *Franckinioulle* – montre que la confusion n'est pas récente), d'autres encore, très nombreuses, ne concernent que des usages proprement régionaux (l'*h* articulé par beaucoup de Wallons du N.-E. ou du S.-E.; les dénasalisations de la région de Verviers et d'ailleurs; la tendance à ouvrir les voyelles fermées antérieures du Namurois et des Ardennes; la confusion *lavé* – *l'aveu*; *gazé* – *gazeux* dans le Hainaut occidental; l'opposition /e/ – /eɪ/ ou /e/ – /ɛɪ/ considérée comme typique du français populaire de Bruxelles, mais qui se remarque aussi dans certaines régions de Wallonie (cf. Henriette Walter, *Enquête phonol...*, p. 110); une opposition possible, mais non certaine, du type *fier* – *fière*, *dur* – *dure*, *noir* – *noire*, chez des Gaumais devenus rares, mais pas nécessairement âgés, etc.).

Il va de soi qu'ont été écartés quelques usages, parfois très significatifs, mais qui ne relèvent que de la phonétique : le /r/ apical de nombreux Borains (dont Pierre Ruelle) nés avant la guerre, le /g/ fricatif de certains Flamands, etc.

Écartés aussi des usages qui relèvent de l'orthoépie : *Anvers*, *Roulers*, *Villers-la-Ville*, prononcés avec [s]; *wagon*, *Watteau*, *Wagram*, *Walter*, etc., avec [w]; *Verhaeren*, *Laeken*, *Beethoven*, etc., avec l'accent sur l'avant-dernière syllabe, etc.

On tiendra donc les traits suivants pour communs, non sans nuances, variantes ou résistances, à toutes les régions de la Belgique française.

Dans chaque cas, on indiquera dans quelle mesure tels informateurs ou tels groupes s'écartent de l'« usance » donnée.

I. *Les quatre voyelles nasales se maintiennent solidement.* A peu de chose près, tous les Belges font, presque toujours sans effort, l'opposition /ɛ̃/ ~ /œ̃/.

Les matériaux recueillis n'offrent qu'une exception. Willy Masquelier, qui fait la distinction, remarque que « sous influence du patois local, la région frontière (Hollain [...], Antoing, Bonsecours) distingue mal *un* et *in* [...]. Le cas (lui) semble moins flagrant pour Tournai, à l'ouest et au nord de cette ville [...] ».

Masquelier signale, d'autre part, dans une partie de sa région, une confusion entre [ɔ̃] et [ɑ̃], en faveur de ce phonème.

Notons en outre, en passant, que, selon Ruelle, certains Borains (dont son père, mais non sa mère) « prononçaient [ɔ̃] au lieu de [ɑ̃] pour *un* ».

II. *L'opposition /a/~/ɑ/ ne se manifeste guère que par la longueur. Presque tous les informateurs ne signalent aucune opposition de timbre, que ce soit en syllabe ouverte ou couverte.*

A très peu de chose près, tout le monde fait les oppositions *tache* – *tâche*; *patte* – *pâte*; *Anne* – *âne*; *grasse* – *grâce*; *classe* – *Klaas* ou *Claes*; *Anspach* – *Spaak*, *Pâques*; *mal* – *mâle*; *intégral* – *Graal*; *une salle*, *une sale tête* – *une tête sale*.

Remarquons toutefois que si M^{me} GLR fait parfois cette opposition (*la hache* – *La Hage*, avec assourdissement du /z/), elle prononce le plus souvent – comme la majorité des Gaumais – les voyelles longues, demi-longues ou brèves selon leur place dans la phrase beaucoup plus que pour exprimer une distinction sémantique. Les Gaumais prononcent en général bref (*un*) *pas* et longue la négation *pas*, mais il leur arrive souvent aussi de prononcer bref ce dernier mot.

Les oppositions de timbre – pour A – semblent rares et d'un rendement négligeable en Belgique: outre l'informatrice MLL décrite par Henriette Walter (*Enquête phonol. et variétés*, p. 111) et quelques réponses incertaines des enquêtes de 1961 à 1977, mes informateurs ne mentionnent que deux fois cette opposition de timbre jointe à la longueur.

1. Willy Masquelier note que si « l'opposition /a/ et /ɑ/ existe à coup sûr par la longueur, la différence de timbre est moins perceptible ». En syllabe finale couverte, ce dernier distingue un /a/ plus ouvert et plus bref, d'un /ɑ/ fermé long. En finale absolue, il ferait « la distinction entre *ma* et *mât*, *bas* et *bât* (« le 2^e plus fermé, plus long ») et pas dans *la* – *las*; *ta* – *tas*; *rat* – *raz*.

Dans son entourage du Tournaisis, il note une « différence très minime, à peine audible, le second (*âne*, *tâche*) plus fermé, mais pas beaucoup plus long ». En syllabe ouverte, il n'y a qu'une « distinction imperceptible ». Mais le A de la négation *pas*, ainsi que *ça* et *là*, « surtout en fin de phrase, se rapproche du O comme *pot* ». Ce fait semble caractéristique aussi des départements français voisins. De même, dans le Borinage (Jemappes, Hornu, Saint-Ghislain, etc.) le A final, bref, est généralement plus « fermé », comme assourdi.

Masquelier note encore :

« Dans certaines couches de la population, qui veulent franciser à l'extrême, le [a] bref de *patte*, *plate*, subit dans certains cas, un degré d'aperture de plus en plus audible qui nous vient du Nord de la France (cf. journalistes de T.F. 1, Lille, 59-62); ainsi *Marie* devient [mɛRi]. »

2. Léon Warnant, qui rappelle que le dialecte d'Oreye possède un /ɑ/ vélaire, observe une distinction de timbre entre deux A quand il s'observe ou quand il fait cours, mais, dans son usage courant ou « relâché »,

il ne fait qu'une distinction de longueur, ce qui est le cas de M^{me} Warnant comme de leur entourage.

III. *A la finale absolue, l'opposition « masculin-féminin » est très générale pour les voyelles [e], [i], [y], [u].*

Elle se réalise le plus souvent par la longueur ([e] – [eː] ou [eː]), mais, bien que l'enquête n'en donne que quelques exemples du N.-E. de la Wallonie, il n'est pas rare – surtout à Bruxelles ou dans d'autres régions wallonnes (mais pas en Gaume) – que l'allongement soit accompagné ou même remplacé par l'addition d'un léger appendice semi-vocalique : [neːʝ] ou [neːʝ]; [niːʝ] ou [niːʝ]; [nyːʝ] ou [nyːʝ]; [nuːʝ] ou [nuːʝ].

La diversité des usages est bien illustrée par un exemple liégeois. Dans ses cours ou quand il se surveille, Léon Warnant prononce brèves les quatre voyelles, mais dans la conversation courante ou dans son langage « relâché » : [neː], [niː], [nyː], [nuː], tandis que M^{me} Warnant dit [neʝ], [niʝ], etc., ce qui est à peu près la prononciation de Jean-Marie Klinkenberg et de son entourage : [byej] (*buée*), [tyej] (*tuée*).

Certains locuteurs – dont Jacques Pohl – font une opposition de longueur, très légère, entre /ø/ et /øː/ dans les rares mots où elle est possible : *bleu – bleue; lieu – lieue; queux, à la queu(e) leu leu – queue.*

Bien entendu, il n'est pas question de s'arrêter aux oppositions qui impliquent des onomatopées ou des interjections : (*il*) *meut – meuh!*; (*il*) *a – Ah!*; *au, eau – Oh!*; (*il a*) *eu – Hue!*; *ou, houx – Hou!* (notons les trois longueurs pour *houx, houe, hou!*), etc.

Toujours à la finale absolue, les réalisations « masculin-féminin » de /ɛ/ sont plus complexes, mais répondent à une opposition à peu près générale en Belgique.

Chez beaucoup d'intellectuels, notamment à Bruxelles, seule intervient la longueur (/ɛ/ ~ /ɛː/). Plus souvent peut-être, à /ɛ/ s'oppose /ɛː/ : tel est le cas de M^{me} Pohl (sauf pour *vrai – vraie*, avec /ɛ/ – /ɛː/ ou /ɛː/). En général, Jacques Pohl oppose /ɛ/ et /ɛː/ (par ex., dans *tes (il se) tait – (une) taie (sur l'œil); bai – baie; laid, les – laie; (paix – paie)*, mais, dans un petit nombre de mots, ou dans un parler relâché, il oppose /ɛ/ et /ɛː/ : (*il se*) *tait – (une) taie (d'oreiller); mais, mai – (une) maie; (il) est, il hait – La Haye, la Grande Haie* (lieu-dit de Saint-Mard; mais (*une*) *haie, La Haye-Descartes* avec [ɛː] ou [ɛː]).

Les exemples suivants montrent des réalisations où un léger yod est quelquefois le seul élément pertinent : *laie, paie*, avec [ɛʝ] (chez Willy Bal, mais *vraie* avec [ɛ]); *laie, paie* avec [ɛʝ] (chez M^{me} Bal); *vraie* avec [eʝ], mais *paie* avec [ɛʝ], chez les villageois de Jamioulx; *haie, taie*, avec [ɛʝ] chez Jean-Marie Klinkenberg et dans son entourage.

Comme pour A (voir ci-dessus), il est souvent difficile, dans le langage de M^{me} GLR, de préciser la valeur phonologique de la longueur des voyelles, finales ou non, car sa prononciation offre de nombreuses fluctuations, le même mot se trouvant prononcé successivement avec le phonème long ou bref.

Si, à la 1^{re} pers. du sing., le futur est toujours prononcé avec /ɛ/ et le conditionnel avec /ɛː/, la longueur ou le timbre peuvent varier sensi-

blement dans des mots comme *vrai, vraie, fait, lait, café* et, pour le timbre, il en est de même en syllabe couverte (*tête, bête, fête, maît(re)*, etc.).

En syllabe finale couverte, l'opposition entre /ɛ/ et /ɛ:/ est aussi sans doute générale en Belgique.

Chez les « intellectuels », elle se réalise presque toujours uniquement par la longueur : *faites – fête* ou *faîte*; *bette – bête*; *mètre – maître*; *belle – (il) bêle*; *graisse – Grèce*, etc.

Chez beaucoup de Wallons, surtout de culture « villageoise » – notamment chez M^{me} GLR et dans son entourage gaumais – elle se réalise tantôt [ɛ] – [ɛ:], tantôt [ɛ] – [e:].

On traitera plus loin (cf. IX) d'une troisième réalisation, quand la voyelle tonique longue précède une consonne nasale.

En syllabe finale couverte, une opposition « gaumaise » assez curieuse est celle de *une puce* [pys] (l'animal) et *une petite puce* [py:s] (une petite fille).

IV. *La majorité des Belges ont des articulations vocaliques dans des cas où les Parisiens cultivés* (cf. Henriette Walter, *La dynam...*, chap. XI) *ont le plus souvent des articulations non syllabiques.*

La liste des mots qui présentent la diérèse varie selon les interlocuteurs ou leur niveau de langue, mais peu, semble-t-il, selon les régions.

Un cas extrême est celui de M^{me} GLR qui prononce ainsi *crucifi-é* (dans une citation du *Credo*), voire *provinci-ale*. Il y a souvent hésitation pour *hier* (Jacques Pohl, qui croyait prononcer le mot en une syllabe, s'est rendu compte qu'il le faisait généralement en deux), mais jamais pour *avant-hier, pied, ciel*, etc.

Parmi les mots prononcés le plus habituellement avec une double articulation syllabique, notons :

lion, scier, skier, nier, niais;

buée, tuée, situer, manuel (et surtout *Manuel*), *altruisme;*

avouer, souhaiter, nouer, bouée, louer, Louis, fouir (mais non *enfouir*).

Éric Buysens est le seul des informateurs qui s'« efforce » de ne prononcer qu'une syllabe dans les mots en question. Léon Warnant fait ou ne fait pas la diérèse, selon le niveau de langue, les interlocuteurs, le lieu : Oreye ou Liège.

V. *L'absence d'opposition [y] – [w] est un des faits les plus caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique : enfuir est prononcé comme enfouir, Huy comme oui, et buis rime avec cambouis.*

Beaucoup d'intellectuels, cependant, font cette opposition, avec ou sans effort.

Jacques Pohl : dist. sans effort, mais seulement depuis l'adolescence; Pierre Ruelle, Éric Buysens et Willy Masquelier : dist.; Willy Bal : dist. en prononciation soignée seulement; M^{me} Bal; conf., « sauf dans les cas de très grande vigilance »; René Poupard : dist., « mais en me surveillant »; Léon Warnant : « presque toujours, je crois distinguer » (même en prononc. relâchée).

VI. *Les consonnes sonores s'assourdissent en fin de syllabe* : *marge* → *marche*; *large* → *l'arche*; (*qu'il*) *perde* → *perte*; *douze* → *douce*; *Tage* → *tâche*; *Serbe* → *serpe*. De même, on a *rejeter* avec [ʃ]; *au-dessus* avec [t]; *duveté* avec [f], etc.

Dans ce cas aussi, certains locuteurs réagissent et, contrairement à leur entourage, respectent ou rétablissent l'opposition, avec plus ou moins d'effet, selon leur souci de « bon usage », les habitudes familiales, les conditions de communication.

M^{me} J. Pohl : dist., mais, parfois, légère tendance à l'assourdissement; Jacques Pohl : *idem*; vers 12 ans, confondait *Lourdes* et *l'Ourthe*; Pierre Ruelle, Willy Bal, M^{me} Bal, Éric Buysens, Léon Warnant : distinct.; M^{me} Ruelle : « pas de différence », mais « rectifie dès qu'elle se rend compte »; Willy Masquelier : dist., mais « cette neutralisation est bien ancrée localement »; René Poupert : « sans effort, mais je me souviens avoir dû réagir contre la prononciation régionale »; M^{me} Warnant : dist., « mais avec parfois des assourdissements, rarement »; Jean-Marie Klinkenberg : neutral.

VII. *Le groupe [lj] se réduit très souvent à [j], mais l'inverse n'est pas exceptionnel.*

Si M^{me} GLR prononce avec [lj] *escalier, milieu, million, Émilien*, ainsi que *poulailler*, la prononciation [mijʁ] (*milliard*) est usuelle en Gaume, comme partout ailleurs en Wallonie et à Bruxelles.

Pour les autres informateurs : M^{me} Pohl : en général [lj] (y compris dans *poulailler*), mais [j] dans *million, milliard, ailleurs, d'ailleurs*; Jacques Pohl : en général [lj], même, autrefois, dans *poulailler, d'ailleurs* (mais non dans *ailleurs*), *cordillère*; toutefois, peut-être effacement du [l] dans la conversation « relâchée » ou avec des interlocuteurs prononçant [j]; Éric Buysens : « avant 1945, je faisais rimer *milieu* avec *périlleux, soulier* avec *souiller*, etc.; je m'efforce depuis de me corriger »; Pierre Ruelle, M^{me} Ruelle, Willy Masquelier, Willy Bal et M^{me} W. Bal : dist.; René Poupert : « Avec effort, car je me surprends souvent à retrouver la prononciation régionale (*soulier* : [sujɛ]) »; Léon Warnant : *d'ailleurs* et *poulailler* avec [j], mais *railleur* avec [lj]; M^{me} Warnant : *d'ailleurs* avec [j], *railleur* : [Rali(j)œ : R]; Klinkenberg : « Yodisation (*soulier* → *souiller*) », mais prononciation variable pour *ailleurs, d'ailleurs, poulailler, cordillère*. « Deux systèmes coexistent en moi. Celui de mes parents allait de préférence à [lj]. »

VIII. *Beaucoup de Belges opposent /ɔ/ et /o/ à la finale absolue, parfois de façon discrète, comme dans le Borinage, parfois largement, comme en Gaume ou dans les milieux populaires bruxellois.*

Chez M^{me} GLR, d'une manière générale, les mots qui s'écrivent avec *o* sont prononcés avec une voyelle très ouverte (*haricots, trio, kilo, vélo, moto, chariot, boulot, dos, gros*, etc.), ceux qui s'écrivent avec *au, eau*, avec une voyelle fermée ou assez fermée (*au, eau, en haut, seau, veau, chapeau, caveau*, etc.). Mais il y a des hésitations, le plus souvent imprévisibles, l'« écho » de l'interlocuteur jouant un rôle non négligeable : *pot, vos, frigo* ont été notés avec [ɔ] et avec [o]; le *o* de *trop* est le plus souvent ouvert,

mais se ferme dans *trop chaud*. Noté *vos porreaux dans le frigo* avec quatre [ɔ].

Les autres informateurs : M^{me} Pohl oppose, mais très légèrement, *pot* et *peau* (nous avons ici, semble-t-il, une opposition entre réalisations « brusque » et « tendre », selon les termes empruntés par Henriette Walter à Damourette et Pichon; cf. *La dynam.*, p. 204); n'a pas conscience de distinguer *mots* de *maux* et prononce de même *Bruno*, *Brunot*, *Bruneau*. *Sot* (opposé à *seau*), *bourricot*, *Jeannot* ont des voyelles assez fermées, mais un peu moins quand M^{me} Pohl est en Gaume que quand elle est à Bruxelles. Jacques Pohl ne fait d'opposition que plaisamment : *bourricot*, *pintadeau*, *renardeau*, avec /o/, désignent les animaux, avec /ɔ/, sont des hypocoristiques. Les habitants du Borinage, y compris P. Ruelle et M^{me} Ruelle, opposent légèrement *sot* et *seau*, *pot* et *peau*, par la longueur et, sensiblement moins, par le timbre (le dialecte local ne possède pas de [ɔ] très ouvert). Éric Buysens ne distingue pas *mot(s)* de *maux* et Willy Masquelier ni son entourage n'opposent *seau* et *sot*, *peau* et *pot*. Willy Bal et, plus encore, M^{me} Bal font une différence de timbre et de longueur dans ces mots, ce qui est le cas de leur entourage, comme de celui de René Poupert. Léon Warnant ne fait pas d'opposition, sauf « de temps en temps à Oreya », où il dirait [sɔ], [pɔ], [mɔ] (*sot*, *pot*, *mot*), ce qui est la prononciation de M^{me} Warnant. L'opposition est bien marquée chez Klinkenberg et dans son entourage, qui ont un [ɔ] « nettement ouvert dans *trop*, *galop*, *frigo*, *moto*, *trot* ».

En syllabe finale couverte, l'opposition /ɔ/ – /o/ ne paraît guère s'éloigner de ce qui s'observe à Paris : *sol* – *saule*; *molle* – *môle*; *cotte* – *côte*; *Foch* – *fauche*; *bosse* – *Beauce*; (*drôle* – (*pas*) *d(e) rôle*, chez certains Gaumais).

Notons toutefois que très peu de Belges prononcent avec [o:] la voyelle finale des mots *grosse*, *fosse* (opposé à *fausse*), *albinos*, *thermos*, *Athos*, *Samos*, etc., ainsi que celle de *vélodrome*, *autonome*.

Seuls « écarts » signalés : Éric Buysens a « longtemps fait rimer *fosse*, *thermos*, *albinos* avec *bosse* »; Léon Warnant prononce toujours ces mots avec [o], ce qui est le cas de René Poupert (sauf pour *thermos*, « appris dans son enfance »), et celui de Jean-Marie Klinkenberg et de Jacques Pohl, mais seulement dans leur usage surveillé.

IX. *Une nasalisation régressive marque souvent la voyelle (allongée) qui précède une consonne nasale*, d'où une opposition de voyelle orale – voyelle nasale dans ce contexte : *renne* – *reine*; *penne* – *peine*; *Senne* – *Seine*, *scène*; *gemme* – *j'aime*, et fait entendre [ɛ̃:] dans *laine*, *même*, *règne*, *peigne*, quelquefois [œ̃:] dans *jeune* (d'où une opposition entre *je nomme* et *jeune homme*) et, beaucoup plus rarement, [ɑ̃] dans *gagne*.

Aucun des informateurs de l'enquête ne présente cette assimilation. Si elle ne s'entend guère en Flandre ni en Gaume, elle est répandue dans le reste de la Wallonie, surtout occidentale, ainsi qu'à Bruxelles. L'*Atlas Linguistique de la Wallonie* (t. 1, cartes 69 : *peine*; 90 : *semaine*; 97 : *veine*) éclaire bien les origines dialectales de cette nasalisation, qui est assez

difficile à circonscrire. Si elle a des rapports avec l'ambiance sociale, familiale ou régionale, elle dépend relativement peu du degré d'instruction. On ne l'entendra pas chez une villageoise gaumaise âgée (on n'en trouve pas trace chez M^{me} GLR) et sans doute guère plus chez un petit-fils d'ambassadeur. Mais elle n'est pas exceptionnelle dans des cours de faculté, à la radio ou à la télévision. Dans sa brillante soutenance de thèse, un jeune romaniste de Bruxelles ne prononçait jamais *poème* autrement qu'avec ce [ɛ̃].

* * *

Il n'y a sans doute aucun des traits phonologiques ci-dessus, souvent conservateurs, qui ne puisse se retrouver en France, chez tel individu, dans tel milieu, telle classe d'âge, telle province.

Mais ce qui est peut-être propre à la Belgique, c'est leur fréquence, leur constance chez des Belges de régions parfois distantes.

Ainsi, sous une très grande diversité proprement régionale, on découvre une unité assez paradoxale : deux Belges, surtout de « parlure bourgeoise », qui vivent à quelque cinquante lieues l'un de l'autre, peuvent se ressembler davantage, pour les traits phonologiques les plus caractéristiques, que deux des informateurs cultivés observés à Paris par André Martinet et Henriette Walter.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas linguistique de la Wallonie, voir HAUST Jean.

HAUST (Jean), sous la dir. de, *Atlas linguistique de la Wallonie*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1953-1969, 4 vols (vol. 1 : *Aspects phonétiques*, par Louis REMACLE).

POHL (Jacques), « Phonologie et frontière / Observations sur quelques faits phonologiques de part et d'autre de la frontière franco-belge », *Studia Neolatina / Festschrift für Peter M. Schon*, Aix-la-Chapelle, I. A. Mayer, 1978, p. 164-177.

POHL (Jacques), « Le français qui se parle à Saint-Mard : les grandes zones de son lexique », *Hommages à la Wallonie / Mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle*, sous la direction de Hervé Hasquin, Éditions de l'université de Bruxelles, 1981, p. 405-419.

WALTER (Henriette), *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Préface d'André MARTINET, Paris, France Expansion, 15 square de Vergennes, 75015, 1976, 483 p.

WALTER (Henriette), *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., « Le linguiste », 1977, 163 p.

WALTER (Henriette), *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, P.U.F., « Le linguiste », 1982, 253 p.